



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 14 au 16 Février 2025 est assurée par :

M. CONTET Jacques au 06.68.44.06.97

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES



Cette opération aura lieu les samedi 24 et Dimanche 25 Mai 2025.

Les clubs souhaitant récompenser leurs bénévoles lors de la **Journée Nationale des Bénévoles (finales de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France)** doivent proposer **avant le 31 Mars 2025** une personne licenciée par club au District en utilisant le formulaire ci-après, soit par mail (depuis la boîte mail officielle du club) soit par courrier. Le formulaire devra être dûment signé par le président du club.

Voir en page intérieure les modalités d'inscription.

QUELQUES RAPPELS !

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

Rappel concernant la FMI (article 33 : feuille de match)

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE.

Elle doit être transmise le Dimanche soir impérativement (merci de bien vérifier que la transmission a bien été effectuée).

Prévoir une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.

Toutes feuilles de match (FMI ou papier) doivent être transmises ou envoyées au secrétariat du District pour le Lundi matin 9 H 00.

Report d'une rencontre (article 38 : terrains impraticables)

Les clubs doivent IMPERATIVEMENT prévenir les officiels (arbitres, délégués, observateurs).

Coordonnées des arbitres et des délégués

Arbitres : Documents → Arbitrage

Délégués : Documents → Documents divers


COMITE DE DIRECTION

CLUBS, pensez à récompenser vos dirigeantes et dirigeants


Journée des bénévoles à Paris les samedi 24 et dimanche 25 mai 2025

Les clubs souhaitant récompenser leurs bénévoles lors de la Journée Nationale des Bénévoles (finales de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France, déjeuner spectacle à la Seine Musicale) doivent proposer avant le 31 Mars 2025 une personne licenciée par club au District en utilisant le formulaire ci-après, soit par mail (depuis la boîte mail officielle du club) soit par courrier. Le formulaire devra être dûment signé par le président du club.

Des informations complémentaires concernant le programme et le déroulement seront communiqués ultérieurement.



DISTRICT-DE-L'AIN-DE-FOOTBALL
26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT
Tél. 04 74 22 87 87
district@ain.fff.fr - <http://ain.fff.fr>
N° de Siret: 31833453900034



CANDIDATURE-JOURNEE-DES-BENEVOLES
Samedi 24 et Dimanche 25 Mai 2025

Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football avant le Lundi 31 Mars 2025

Nom du club^o: _____

NOM et Prénom du / de la bénévole^o: _____

Numéro de licence^o: _____

Adresse mail^o: _____

Adresse postale^o: _____

..... _____

Numéro de téléphone^o: _____

Fonction dans le club^o: _____

> Rappel des critères sur le choix des invités

- → S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ce week-end là.
- → Être bénévole et licencié(e) dans un club (dirigeant(e)) depuis au moins 7 ans (années consécutives)
- → Avoir un minimum de 18 ans à la date de l'évènement
- → 1 demande maximum par club
- → La personne ne doit pas avoir participé à cette journée des bénévoles dans la période des années 2011 à 2024
- → En cas d'arbitrage, la personne non retenue sera celle appartenant au club qui aura bénéficié de la journée des bénévoles durant l'année N-1, N-2,

NOM et Prénom du président du club^o: _____

Signature du Président^o: _____

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 11 Février 2025

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Christophe SABIN, Sylvain FEYEUX, Hamid TOUZANI

En visio : Céline MEILHEURAT,

Excusés : Olivier GUICHERD, Jean Noel TARTARIN, Guillaume STRIPPOLI, Anthony TARTARIN

Les parkas pour les observateurs sont arrivées. Remerciement au district pour cette dotation.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Ramazan Tatli échange concernant une sanction, réponse faite : la CDA par souci d'équité applique indistinctement son barème de sanctions aux arbitres.
- Coeurdassier Evan pour annoncer son indisponibilité médicale jusqu'au 14/03/25.
- Masia Patrice pour une impossibilité d'officier suite à une demande de son employeur, réponse faite.
- Galliot Loic concernant le rapport d'accompagnement d'un jeune arbitre.
- Maxence Richir, échange concernant un carton blanc.
- Christopher Garcia, échange à propos d'une sanction, après vérification le certificat médical envoyé est validé par la CDA et la sanction est donc levée.
- Christopher Garcia, rapport concernant le comportement d'un joueur, le dossier sera traité par la commission compétente.

Courriers club :

- L'AS Attignat, demande concernant le passage d'un de ces arbitres jeunes en senior : refus de la CDA, dans leur intérêt et celui de leur club, les jeunes arbitres stagiaires doivent d'abord officier dans leur catégorie afin de s'aguerrir.
- Club AS Vertrieu, courrier concernant la désignation d'un arbitre : réponse faite. La CDA rappelle à nouveau que toute récusation d'arbitre doit s'effectuer avant le début des championnats et qu'elle n'accède à aucune demande en cours de saison par souci d'équité et d'indépendance. Par ailleurs les arbitres représentant un club appartenant d'une poule, ne seront pas désignés sur les matchs de cette poule **uniquement** dans les 5 dernières journées **ET** seulement sur les rencontres à enjeux de montée ou descente.
- Grièges courrier concernant une décision arbitrale lors du match D4 Chevroux/Vertrieu : réponse faite. La CDA rappelle que les arbitres doivent juger la gravité d'une faute et non ses possibles conséquences.

Divers

- ✓ Alain Deveyle, concernant le rapport d'accompagnement de M. Viera Ludovic.
- ✓ Alain Bernard, renseignement sur des événements survenus lors d'une rencontre U18.
- ✓ Jean Jacques Garcin, courrier de félicitations pour la prestation d'un jeune arbitre stagiaire.

- Prochaine réunion mardi 18 février à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEUX

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – SESSION JANVIER

La Commission Départementale en arbitrage félicité l'ensemble des candidats ayant participé à la formation initiale en arbitrage de Janvier 2025 et pour la réussite aux examens.

Vous retrouverez les coordonnées de ceux-ci dans le tableau suivant pour leurs prochaines désignations sur des matchs officiels.

NOM	PRENOM	NE LE	EMAIL_	TEL	CLUB REPRESENTE
BEN HADJ	Sayane	10/05/2008	sayanebenhadj@gmail.com	07 66 39 58 90	AIN SUD FOOT
BOURDAIS	Leo	29/10/2009	alisebriere@hotmail.com	06 16 72 28 66	C.S. VIRIAT
BOURGEAY	Matteo	05/09/2010	vanesmatt@free.fr	06 73 68 75 19	C.S. LAGNIEU
BOUSSELIN	Lino	27/07/2010	capitainebousse@gmail.com	07 83 52 03 83	C.S. LAGNIEU
CHEVALLIER	Theo	01/05/2004	tchevallier01@gmail.com	06 17 71 14 29	A.S. D'ATTIGNAT
COURY	Helena	14/01/2009	couryhelena14@gmail.com	06 51 61 66 67	PLAINE REVERMONT FOOT
CISSOKHO	Samba	14/03/1988	cissokho_samba@yahoo.fr	06 20 19 18 97	C.S. LAGNIEU
DISCH LEBRESNE	Emma	19/01/2007	10emmad@gmail.com	06 24 73 72 78	ESSOR BRESSE SAONE
GIGLIANO	Elisa	13/12/1996	ELISAGIGLIANO@GMAIL.COM	06 33 41 42 76	ENT.S. REVERMONTAISE
HYVERNAT	Luc	07/04/1998	l.hyvernats@orange.fr	06 46 67 21 94	ISN FCC
JAYR	Gabin	22/11/2010	mag.rablet@gmail.com	06 80 28 19 80	ET.S. FOISSIAT
LAURET	Jonas	22/06/2010	dolly24@hotmail.fr	06 67 17 47 73	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS
MASCARENHAS VIEIRA	Quelvino	24/09/2005	quelvinomascarenhas@gmail.com	06 63 35 01 73	B F 01
PIN	Kyllian	20/07/2007	jessica.coungny@yahoo.fr	06 33 71 45 61	C.S. VIRIAT
PIPIER	Valentin	27/04/2005	valentinpipierval@gmail.com	07 68 98 08 95	B F 01
SOUAK	Reda	23/09/2005	souak.reda@gmail.com	06 68 35 24 18	BOURG SUD
THIER	Honore	31/03/2011	anelthier@gmail.com	06 77 08 72 04	ENT.S. REVERMONTAISE
TOUSSAINT	Florent	13/04/2000	florent.tsnt@gmail.com	06 14 89 39 60	OSR 01
VIEIRA	Ludovic	08/10/1986	vieira081086@aol.com	06 88 13 03 81	U.S. FEILLENES
YETIM	Emre	03/05/1996	emre.yetim66@gmail.com	06 51 82 66 81	US NANTUA

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2024/2025 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2025/2026, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - o Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/06/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)

- Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/06/2025** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/06/2025** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/06/2025** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vis pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans (sauf si présence facteur de risque)

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2025.

ARBITRAGE PAR JOUEURS

RAPPELS

DESIGNATIONS

La liste des joueurs désignés paraît 10 jours avant la désignation.

Les courriers aux clubs d'appartenance et aux clubs recevants sont envoyés le jeudi chez les correspondants des clubs.

Exemple :

Diffusion de la liste ce jeudi 14 novembre pour désignation les 23 et 24 novembre 2024.

Envoi des courriers le mercredi 13 ou jeudi 14 novembre 2024 au plus tard.

Les clubs recevant le joueur sanctionné doivent retourner la fiche de présence dans les 48 heures qui suivent la rencontre.

PROCES VERBAUX

Les procès verbaux de la Commission Arbitrage par Joueurs sont consultables uniquement dans Footclubs, rubrique ORGANISATION / PROCES VERBAUX

The screenshot shows the 'Footclubs' website interface. The user is logged in as 'Esther TEPPE'. The main navigation menu includes 'Organisation', 'Procès-verbaux', 'Assemblées générales', 'Editions et extractions', 'Licences', and 'Educatrices'. The 'Organisation > Procès-verbaux' section is active, displaying a search filter for 'Centre de gestion' set to '8601 - DISTRICT DE L AIN'. Below the filter is a table with the following data:

Commission	Nb Procès-verbaux et relevés décisions	Dernier document consultable
APPEL DISCIPLINAIRE	8	Commission du 09/01/2025 Relevé de décision
APPEL REGLEMENTAIRE	3	Commission du 27/11/2024 Relevé de décision
ARBITRAGE PAR JOUEURS	18	Commission du 04/02/2025 Procès verbal
DISCIPLINE	43	Commission du 04/02/2025 Procès verbal

Navigation controls show 'De 1 à 4 sur 4'. At the bottom, there is a copyright notice: 'Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2025 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du Site, en acceptant et en respectant les dispositions.'

COMMISSION DE DISCIPLINE

RAPPELS

Rapport pour carton rouge

Licencié exclu du terrain

Tout licencié exclu du terrain (**c'est-à-dire le licencié lui-même et non le club**) doit faire parvenir systématiquement **et obligatoirement un rapport à la Commission de Discipline avant le mardi midi qui suit la rencontre.**

A défaut, il sera sanctionné d'un match ferme supplémentaire par rapport à sa sanction initiale.

PROCES VERBAUX

Les procès verbaux de la Commission de Discipline sont consultables uniquement dans Footclubs, rubrique ORGANISATION / PROCES VERBAUX

Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2024-2025

Esther TEPPE

Organisation > Procès-verbaux

[En savoir +]

Cette fonction est à utiliser pour retrouver les commissions d'un centre de gestion qui publient leurs procès-verbaux et relevés de décisions. Le champ de pré sélection [+] sert à filtrer la liste [+] suivant le critère : Centre de gestion. La liste affiche alors les commissions du centre de gestion sélectionné ainsi que le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions publiés. Cliquez sur le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions pour les consulter.

Centre de gestion : 8601 - DISTRICT DE L AIN Tous les centres de gestion

Afficher

Commission	Nb Procès-verbaux et relevés décisions	Dernier document consultable
APPEL DISCIPLINAIRE	8	Commission du 09/01/2025 Relevé de décision
APPEL REGLEMENTAIRE	3	Commission du 27/11/2024 Relevé de décision
ARBITRAGE PAR JOUEURS	18	Commission du 04/02/2025 Procès verbal
DISCIPLINE	43	Commission du 04/02/2025 Procès verbal

De 1 à 4 sur 4

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2025 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation du Site](#), en acceptant et en respectant les dispositions.

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un troisième plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F, le samedi 8 Mars prochain à Montréal-la Cluse.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants via le lien ci-contre avant le 03 Mars prochain : <https://forms.gle/EjuQn12fUGC6zWQA8>

En parallèle du plateau un **module de formation spécifique à l'encadrement des publics féminins** pourra vous être proposé sur la totalité de la journée.

Modalités d'inscription : suivre le lien suivant : <https://maformation.fff.fr/formation/125-pratique-feminine.html> puis sélectionner « Ligue Auvergne Rhône Alpes » et « Montréal la Cluse ».

- Clôture des inscriptions au **22 Février 2025**
- Le nombre de places est limité à 15 stagiaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

U15F - Pratique 5x5

Le District de l'Ain en partenariat avec la structure privée du So'Club, propose à ses équipes U15F à 8 évoluant dans le championnat, une pratique à 5 contre 5 en indoor le **Samedi 1er Mars 2025** sur la matinée. *(Adresse : So' Club – 39 chemin des Liavoles – 01440 VIRIAT)*

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire concernant la participation de votre (vos) équipe(s) via le lien suivant : <https://forms.gle/K2xBbs3XmvotWUZY9> .

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

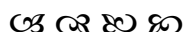
Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 11/02/2025

Présents : MM. DELIANCE, BOURDON, GAUTHERON, VERNAY.

Excusé : M. GUTIERREZ.



Courriers :

- De Mille Etangs pour licence après le 31 janvier. Réponse faite.
- De l'arbitre David GREGORI MARTINEZ pour un match arrêté. Panne d'éclairage.
- De l'OL St Denis les Bourg. Organisation d'un tour de la Coupe Emile Faivre. Réponse faite.
- De ATT Oyonnax pour surclassement d'un joueur. Réponse faite.
- De ASP Oyonnax par rapport à l'article 22. Réponse faite.
- De Haut Revermont, à propos des descentes en fin de saison.
- De Veyle Saône, portant réclamation d'après match contre Montluel FC pour joueur suspendu (D4 poule C).
- De Dombes Bresse et de Montluel et de l'arbitre ZZ, pour le match U18 D4 poule L.



Dossier n° 89

Match n° 53090369 : FC Montluel 2 / AS Guéreins 3 – Séniors D5 poule F – du 09/02/2025

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- FC Montluel 2 : 0 but / - 1 point
- AS Guéreins 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Montluel est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 90

Match n° 53084099 : Bresse Nord 2 / CS Viriat 4 – Séniors D5 poule C – du 08/02/2025

Match arrêté par l'arbitre officiel, M. GREGORI MARTINEZ David, à la 43^{ème} minute suite à une panne d'éclairage.

En vertu de l'article 29 des RG du District, le match est considéré comme « à rejouer » du fait qu'il y a eu un commencement.

Dossier n° 91

Match n° 28690193 : US Veyziat 2 / Plaine Revermont Foot 2 – Séniors D4 poule A – du 09/02/2025

Courrier du club de Veyziat annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- US Veyziat 2 : 0 but / - 1 point
- Plaine Revermont 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Veyziat est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 92

Match n° 53107977 : FC Veyle Saône 1 / Bourg ACCFT 1 – U18 D3 poule H – du 08/02/2025

Courrier du club de Bourg ACCFT annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg ACCFT 1 : 0 but / - 1 point
- FC Veyle Saône 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 93

Match n° 53148677 : Bourg FO 1 / FC Veyle Saône 4 – U15 D4 poule O – du 09/02/2025

Courrier du club de Bourg FO annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg FO 1 : 0 but / - 1 point
- FC Veyle Saône 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg FO est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 94

Match n° 28920693 : FC Priay 1 / Foissiat Etrez 2 – Séniors D3 poule A – du 02/02/2025

Réserve d'avant match posée par FC Priay 1 contre Foissiat Etrez 2 au motif que le joueur BOUTON Kévin n° 2543133526, avait participé au match de D1 opposant Oyonnax ATT 1 à Foissiat Etrez 2 en date du 07/12/2024.

Réserve transformée en réclamation par courriel de Priay en date du lundi 3 Février 2025.

Réclamation recevable.

Après consultation des FMI des 2 matchs cités ci-dessus, le joueur BOUTON Kévin a effectivement participé au match contre Oyonnax ATT du 07/12/2024.

Cependant, il s'agit de la même journée calendaire (match de la 11^{ème} journée).

Le joueur BOUTON Kévin pouvait tout à fait participer à la rencontre FC Priay 1 / Foissiat Etrez 2.

En conséquence, la commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Priay est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier en 1^{ère} instance.

Dossier n° 95

Match n° 53117285 : Ambronay 1 / CS Viriat 2 – U18 D3 poule E – du 08/02/2025

Courrier du club de Viriat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- CS Viriat 2 : 0 but / - 1 point
- Ambronay 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Viriat est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 11 février 2025

Terrains impraticables :

Marboz Esb : terrain honneur herbe.

Foot Trois Rivières : arrêté municipal mairie de MONTMERLE du 6 au 10 février.

Centre Dombes F. : arrêté municipal mairie de CHALAMONT pour terrain honneur du 6 au 10 février.

Chazeys Bons As : arrêté municipal mairie de CHAZEYS BONS du 2 au 28 février.

Co Plateau : arrêté municipal mairie d'HAUTEVILLE terrain honneur du 15 décembre au 25 mars.

Portes de l'Ain Sc : arrêté municipal mairie de ST ANDRE de CORCY du 7 au 10 février.

Portes de l'Ain Sc : arrêté municipal mairie de TRAMOYES du 7 au 10 février.

Fareins Saône Vallée : terrain de CHALEINS impraticable.

Côtière Luénaz Fc : terrain de DAGNEUX.

Courriers Clubs :

Oyonnax Att : rencontre D1 So Club du 16 février **au complexe sportif de VEYZIAT** 15h00.

----- rencontre D3 poule C du 16 février **au complexe sportif de VEYZIAT** 13h00.

Feillens Us : rencontre D5 ph.2 poule G du 15 février **au stade des Belouses à BAGE.**

Plaine de l'Ain Us : rencontre D2 poule B du 16 février **au stade M. DONZE à ST VULBAS.**

Côt. Luénaz Fc : rencontre D5 poule E **au stade des Gravelles à La BOISSE** (stabilisé !).

Des demandes pour des modifications de rencontres des journées 21 et 22 arrivent et seront traitées ultérieurement selon incidences sur les classements. (Article 30.1 dernières journées de championnat)

Article 30.5 : A la demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure.

Rappel : pour toutes modifications de date et d'horaire de rencontre nous devons avoir l'accord des 2 clubs pour cela utiliser footclubs ou le bordereau de « Demande de modification d'une rencontre ».

Éric CANARD, Grégory BESSEY, Vincent JACCUZI, Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 11 février 2025

[Tirage effectué le mercredi 12 février 2025](#)

Coupe René TREMBLAY :

Virieu Fct 1 – Ambérieu Fc 2

rencontre inversée et reprogrammée **le 19 février 2025**

8^{ème} de finale le 2 mars

Coupe Emile FAIVRE :

Hautecourt Romanèche As 1 – Ol. St Denis Les Bourg 1

rencontre inversée et reprogrammée **le 19 février 2025**

8^{ème} de finale le 2 mars

Coupe Féminines Peggy PROVOST :

10 équipes engagées **Tour de cadrage le 2 mars** 2 rencontres programmées.

Coupe Vétérans René MORANDAS

8^{ème} de finale le vendredi 7 mars

Éric CANARD, Vincent JACUZZI, Grégory BESSET, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 11 février 2025

Courriers U18 :

FBBP01 : demande de modification rencontre D1 du 15 février.

Ain Sud : accord pour rencontre D1 **le dimanche 16 février 13h00 stade FLECHON La Chagne à BOURG.**

Culoz Grd Colombier Us : rencontre D2 poule C au stade municipal de CHANAZ !!!

Bresse Foot01 : rencontre D4 poule M **au stade de la Fougère à CHEVROUX 15h30.**

OI. Sud Revermont01 : **rencontre D3 poule F du 15 février au stade La Craz à MONTAGNAT.**

Nantua Us : demande inversion rencontre D4 poule I du 15 février.

Hautecourt Romanèche As : accord pour inversion rencontre D4 poule I **au complexe sportif municipal -----de VILLEREVERSURE.**

Courriers U15 :

Veyle Saône Fc : rencontre D4 poule M du 9 février non joué terrain A.M. VEILLE de LAIZ impraticable.

Côt. Luénaz Fc : terrain DAGNEUX impraticable rencontre D4 poule K.

Essor Bresse Saône : terrain de FEILLENS impraticable rencontre D4 poule N.

Essor Bresse Saône : demande inversion rencontre D4 poule N du 16 février.

Viriat Cs : accord pour inversion rencontre D4 poule N du 16 février (Retour J6 inversée)

Mille Etangs Sc : problème de terrain ; voir avec équipes adverses pour inversion ou modification de date.

Côt. Luénaz Fc : rencontre D3 poule E du 16 février **sur stabilisé Les Gravelles à LA BOISSE.**

Ambérieu Fc : propose l'inversion rencontre D3 poule E.

Côt. Luénaz Fc : pas possible ; problème occupation de terrain match retour.

Éric CANARD, Vincent JACUZZI, Grégory BESSET, Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 11 février 2025

Courriers S.F. à 8 :

Rencontres reprogrammées les 8 ou 9 février 2025 :

OI. Buyatin : rencontre D1 du 23 février à **13h00** (rencontre Senior M. à 15h00).

----- rencontre D1 du 16 mars à **11h00** (rencontres Seniors à 13h00 et 15h00).

----- rencontre D1 du 6 avril à **13h00** (rencontre Senior M. à 15h00).

Courriers S.F. à 11 :

Foot 3 Rivières : demande de modification rencontre D1 du 15 février, **en attente réponse équipe adverse.**

Bresse Foot01 : rencontre D1 du 15 février **au complexe sportif de ST BENIGNE.**

Misérieux Trévoux As : rencontre D1 du 15 février **sur terrain synthétique de Fétan à TREVOUX.**

Mille Etangs Sc : demande inversion rencontre D1 du 23 février.

Côt. Luénaz Fc : accord pour inversion rencontre du 23 février **au stade de JONAGE** (Retour J11 inversée).

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Pour tout message utilisez l'adresse électronique de votre club et envoyez
à footanimation@ain.fff.fr et district@ain.fff.fr

U13

Les calendriers de la 2^{ème} phase sont dans épreuves, compétitions U13.
Pour les U13 vous utilisez obligatoirement la tablette FMI.

1^{er} tour du festival Pitch U13 féminin : il aura lieu **le samedi 22 février 2025 à 13h30**, les plateaux sont dans pratiques U13 en page d'accueil. Les feuilles de plateaux et le règlement sera envoyé par mail à tous les clubs.

Terrain:

Poule N : Côtière Est Lyonnais U13 fém disputera ces rencontres à domicile au Stade des Servizières à Meyzieu.

Changements d'horaires jusqu'à la fin de saison :

Poule C : Serrières Villebois 1 à 15h00

Poule L : Serrières Villebois 2 à 13h30
Colomieu 1 à 14h00

Poule B, H, I, P : FC Bressans à Polliat à 13h00

Changements de lieux :

Journée du 15 février :

Poule A : Essor Bresse Saône 1 / Valserhône FC 1 à Bâgé (stade des Belouses)

Poule D : Valserhône 2 / Plaine Revermont Foot 1 à Châtillon en Michaille

Poule F : Valserhône 4 / Bourg en Bresse Péronnas 01 4 à Châtillon en Michaille

Changement d'horaire :

Journée du 15 février 2025

Poule I : FC Veyle Saône 4 / CS Viriat 2 à 12h00

Rencontres inversées :

Journée du 15 février 2025

Poule J : Nantua 1 / Montréal 4 à Montréal-la Cluse

Poule N : Fareins SV 3 Rivières 4 / Luenaz 3 à la Boisse (stade les Gravelles) à 12h00

Match reporté :

Journée du 8 février 2025 :

Poule H : St Cyr 1 / Thoisy 2 est reprogrammé le 22 février 2025

U11

Les calendriers U11 de la 3^{ème} phase sont dans foot réduit U11 en page d'accueil et dans épreuves, Foot Animation Loisir. Pour utiliser le FAL explications dans pratiques U11.

Scanner les feuilles de plateaux et rentrer les scores est obligatoire.

Changements d'horaires :

Journée du 15 février 2025

Poule B, G : à St Maurice de Beynost à 11h00

Poule D : à St Martin du Mont à 11h00

Poule J et U : à Marboz à 11h00

Poule K et T : à Péronnas à 11h00

Poule L : à Dortan à 11h00

Poule P et Q : à St Maurice de Beynost à 9h30

Changement de lieu :

Journée du 15 février 2025

Poule D : Plaine Revermont Foot 1 / Marboz 1 / Bresse Foot 1 à Meillonas

Terrain :

Poule H : Côtière Est Lyonnais U11 fém disputera ces rencontres au Stade des Marais à Jonage.

Rappel :

Chaque éducateur des équipes présentes sur un plateau doit assurer un arbitrage d'un match et ne pas partir avant la fin.

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

U9

Les calendriers U9 de la 3^{ème} phase sont dans foot réduit U9 en page d'accueil et dans épreuves, Foot Animation Loisir. Pour utiliser le FAL explications dans pratiques U9.

Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire.

Changements d'horaires :

Journée du 15 février 2025 :

Poule C : à St Vulbas à 9h30

Poule D : à St Maurice de Beynost à 9h30

Poule H : à Péronnas à 9h30

Poule M : à Dortan à 9h30

Poule T : à Jassans à 11h00

Terrain :

Les plateaux U9 de L'AS Izernore Nurieux-Volognat se joueront au stade municipal de Nurieux.

Rappel :

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

U7

Les calendriers des secteurs U7 de la 3^{ème} phase sont dans pratiques U7 en page d'accueil et dans épreuves, Foot Animation Loisir. Pour utiliser le FAL explications dans pratiques U7.

Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire.

Terrains :

Les plateaux U7 de L'AS Izernore Nurieux-Volognat se joueront au stade municipal de Nurieux.

Rappel :

Ils nous manquent les calendriers du Haut Bugey, Poules P, Q. Merci de nous les faire parvenir rapidement.

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs du secteur/poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Château Gaillard pour l'installation d'un éclairage en LED sur le terrain du Pelou – Dossier transmis à la ligue – en attente de décision.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade du Blachon 1 de Pont d'Ain NNI 011300101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Néant

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Programmation des mois de février et mars 2025

- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 (éclairage et installation)
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 (installation)
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage et installation)
- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 (installation)
- Stade Cécile et René Martin 1 de Villars les Dombes NNI 014430101 (installation)
- Stade municipal de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 (éclairage)
- Parc des sports 2 et 3 de Viriat NNI 014510102 et 014510103 (installations)
- Stade Jean Duroux de Fareins NNI 011570101 (éclairage)

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



Correspondance à retourner à :
Mlle BERRY Sophie
750 route de Ternant, Bâtiment A
01570 FEILLENS
Tél. : 06.50.19.50.02
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr



Feillens, le 25 janvier 2025

Madame, Monsieur,

L'U.S. FEILLENS vous invite à venir participer à son traditionnel tournoi le **SAMEDI 7 JUIN 2025**.

L'U.S.F. vous garantit un tournoi de qualité avec :

- un temps d'attente limité entre les matchs
- une formule à **deux niveaux** pour les U9 et les U11 (*en fonction des inscriptions*)
- une petite récompense pour chaque joueur
- un buffet et une buvette tout au long de la journée.

Le programme de cette nouvelle édition sera le suivant (*les horaires seront communiqués ultérieurement*) :

- ♦ **Matin** U7 – U9
- ♦ **Après-midi** U11

Le droit d'inscription s'élève à **30€ par équipe U7 et U9** et **35€ par équipe U11**.

Le planning des matchs et le règlement du plateau seront adressés aux responsables indiqués sur le bulletin d'inscription avant le tournoi.

Nous espérons que vous honorerez cette journée épanouissante et riche pour nos champions.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, **accompagné de votre règlement (virement possible sur demande), au plus tard le 30 avril 2025** afin de nous permettre d'établir le planning des matchs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Jeunes U.S.F.

☛ **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :**
M. RUDE Antoine, Responsable Technique Jeunes : 06.30.23.67.71

Complexe Sportif - route des Dimes - 01570 FEILLENS | 03.85.30.17.12 | 508642@laurafoot.org
Fondée en 1947 | FFF n° 508642 | n° agrément sports 01 4513 du 20/04/1956



BULLETIN D'INSCRIPTION PLATEAU JEUNES US FEILLENS SAMEDI 7 JUIN 2025

CATEGORIES U7, U9 ET U11

NOM DU CLUB :

Catégorie	Nombre d'équipes 1 ^{ER} NIVEAU	Nombre d'équipes 2 ^{EME} NIVEAU	Prix	Prix total
U7			30 €	
U9			30 €	
U11			35 €	
			TOTAL	

NOM DU RESPONSABLE :

TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

CACHET DU CLUB :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** à :
Mlle BERRY Sophie - 750 route de Ternant, Bâtiment A - 01570 FEILLENS
Tél. : 06.50.19.50.02
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr

POSSIBILITÉ DE RÉGLER PAR VIREMENT SUR DEMANDE



Renseignements :

☎ Julien au 06.66.79.30.55
 ✉ jsbettant1968@gmail.com

✉ Julien Templier
 71 rue Jules Blanchet,
 La championnière 01500 Ambronay

Nom du club :
 Educateurs U7 :Tel :
 Educateurs U9 :Tel :
 Educateurs U11 :Tel :
 Educateurs U13 :Tel :
 Séniors féminins à 8 :Tel :
 Vétérans :Tel :

Tournoi de la J.S Bettant

Du 20 au 22 juin 2025

Vendredi 20 juin : Vétérans à partir de 19h30 (maxi 8 équipes)

Samedi 21 juin :

U7 et U9 de 10h à 13h (maxi 12 équipes par catégorie)

U11 de 14h à 18h (maxi 12 équipes par catégorie)

Séniors féminins à partir de 19h30 (maxi 8 équipes)

Dimanche 22 juin :

U13 de 10h à 14h (maxi 12 équipes)

Buvette et snack sur place tout au long du weekend

Inscription jusqu'au 10 juin 2025

Nombre d'équipes	U7	U9	U11	U13	Séniors féminines	Vétérans
1						
2						
Total						

Tarifs : 30€ pour une équipe et 50€ pour deux équipes
 Chèque à l'ordre de la JSB.



TOURNOI DU SDACFC

Numéro d'affiliation : 546944

Le club du SDACFC à le plaisir de vous inviter à son tournoi U9/U11/U13 au stade Alfred Berthier à Saint Denis en Bugey.

Le samedi 14 et dimanche 15 juin 2025

Catégorie U9 : Samedi 14 juin de 13H30 à 18H

- 24 équipes maximum.
- 4 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 5 joueurs et de 2 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.

Catégorie U11 : Dimanche 15 juin de 9H à 13H

- 12 équipes maximum.
- 2 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 8 joueurs et de 3 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.

Catégorie U13 : Dimanche 15 juin de 13H30 à 18H

- 12 équipes maximum.
- 2 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 8 joueurs et de 3 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.



Merci de nous retourner le coupon réponse accompagné du règlement avant le **30 avril 2025**.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

L'organisation vous sera communiquée 1 semaine avant le week-end du tournoi.

Inscription à retourner avant le 30 avril 2025

Veuillez adresser vos inscriptions et le règlement à l'ordre de **SDAFC** à **Xavier Lacques**, rue **Jules Ferry**, Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey.

ou

Inscriptions par courriel : **sdacfc01@gmail.com**

Le club de

inscrit :

Catégorie	Nombres d'équipes	Tarif
U9		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes
U11		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes
U13		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes
Montant total :		

Autres renseignements :

Quentin Prost - 07 68 88 87 59



Coordonnées des responsables de catégorie

Responsable de catégorie U9	
Nom et prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	

Responsable de catégorie U11	
Nom et prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	

Responsable de catégorie U13	
Nom et prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	



PROGRAMME



Mercredi 28 Mai

19h00 - 23h00

FÉMININES (8 ÉQUIPES)

Jeudi 29 Mai

08h00 - 13h00

U11 (16 ÉQUIPES)

14h00 - 18h30

U13 (16 ÉQUIPES)

19h30 - 22h00

U15 (8 ÉQUIPES)

Vendredi 30 Mai

10h00 - 14h00

U9 (32 ÉQUIPES)

19h00 - 23h00

VÉTÉRANS (8 ÉQUIPES)

Inscriptions et renseignements

06.06.55.71.46

Joh.ryser@gmail.com

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

FICHE D'INSCRIPTION



U9, U11, U13 ET U15

REPAS OFFERTS

Signalez si repas hallal



TARIFS

Catégories	Nombre d'équipes	1 équipe	2 équipes
U9		40 €	70 €
U11, U13 et U15		50 €	90 €
Féminines et Vétérans		30 €	50 €

Educateur U 9 : n°tel:

Educateur U11 : n°tel:

Educateur U13 : n°tel:

Educateur U15 : n°tel:

Educateur FEM : n°tel:

Educateur UET: n°tel:

Correspondant tournoi : Johnny RYSER
06.06.55.71.46 Joh.ryser@gmail.com

à retourner avec le règlement (FC PRIAY)
avant le 30/04/2025

37 Impasse Robert Doisneau 01160 VARAMBON

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique





U S VAUX EN BUGÉY

28 & 29 JUIN

1ère Edition tournois jeunes

U7 U9 28 JUIN
U11 29 JUIN

12 RUE DES CATTES
01150 VAUX-EN-BUGÉY

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



ORGANISATION DU TOURNOI

LE SAMEDI 28 JUIN ET DIMANCHE 29 JUIN, LE CLUB U S VAUX EN BUGÉY ORGANISE SON PREMIER TOURNOI QUI RÉUNIRA LES JEUNES TALENTS DE DIFFÉRENTES CATÉGORIES. NOTRE TOURNOI SE DÉROULERA EN DEUX JOURS :

LE SAMEDI :

CATÉGORIE U7 ET U9 LE SAMEDI 28 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.

- **CATÉGORIE U7 :** 16 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 8 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 7 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 4 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS, TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.
- **CATÉGORIE U9 :** 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 5 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

LE DIMANCHE :

- **CATÉGORIE U11 :** LE 29 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30. 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES. CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

2 ÉQUIPES MAX DE CHAQUE CLUB PAR CATÉGORIE.

LES BULLETINS D'INSCRIPTION SERONT PRIS EN COMPTE DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE, DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 01/05/2025.



BULLETIN D'INSCRIPTION

TOURNOI DE US VAUX EN BUGÉY

NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE (NOM) :
SOUSHAITE ENGAGER (ENTOURER LA (LES) CATÉGORIE(S)) :

POUR LE TOURNOI U7 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)
NOM DU RESPONSABLE :
TÉLÉPHONE :
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U9 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)
NOM DU RESPONSABLE :
TÉLÉPHONE :
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U11 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)
NOM DU RESPONSABLE :
TÉLÉPHONE :
E-MAIL :

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE
ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE À L'ORDRE DU CLUB

KERDJA YOUNGOURTHEN
449 QUAI DU BUIZIN
01150 VAUX EN BUGÉY

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
CONTACTEZ-NOUS
YOUNGOURTHEN : 06/52/64/34/62
MAX : 06/84/69/23/50





TOURNOI DU **SO CLUB**

8/9 MARS 2025

12 EQUIPES

SAMEDI
U7-U11

DIMANCHE
U9-U13

CATEGORIES
U7/U9/U11/U13

**DE NOMBREUX LOTS
À GAGNER !**

INSCRIPTION VIA LE LIEN GOOGLE FORM :

[HTTPS://FORMS.GLE/5LXD9XEJTKXJCPKU9](https://forms.gle/5LXD9XEJTKXJCPKU9)



Invitation tournoi de Pâques

« Partager nos valeurs, Aimer nos couleurs. »

L'Association sportive Bâgéenne a le plaisir de vous convier à son traditionnel tournoi jeunes de Pâques, qui aura lieu les :

Samedi 19 avril 2025

Et

Lundi 21 Avril 2025

<u>Catégorie U7</u> (2 niveaux)	Le lundi 21 avril de 14H00 à 16H00	4 joueurs + 2 remplaçants	30€ par équipe 50€ pour 2 équipes
<u>Catégorie U9</u> (2 niveaux)	Le lundi 21 avril de 9H00 à 12H00	5 joueurs + 2 remplaçants	30€ par équipe 50€ pour 2 équipes
<u>Catégorie U11</u>	Le lundi 21 avril de 10H00 à 16H00	8 joueurs + 2 remplaçants	35€ par équipe 60€ pour 2 équipes
<u>Catégorie U13</u>	Le samedi 19 avril à partir de 16H00	8 joueurs + 2 remplaçants	35€ par équipe 60€ pour 2 équipes

- Le nombre de places par catégorie étant limité, nous vous demandons de renvoyer le bulletin d'inscriptions le plus tôt possible, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des engagements dans la limite des places disponibles.
- 2 terrains naturels éclairés seront à disposition pour le tournoi U13 en semi nocturne ainsi qu'en nouveauté une application pour suivre en direct les résultats U11-U13
- **Toute inscription** fera l'objet d'une réponse et ne sera confirmée que si elle est accompagnée du **chèque d'engagement**.
- Chaque équipe inscrite et retenue recevra le planning dans la semaine du tournoi.

Présence des équipes 25min avant leur 1^{er} match.

Les équipes seront toutes récompensées

Buvette et restauration seront à votre disposition.



Coupon réponse tournoi U7-U9-U11-U13.

Niveau 1 : Fort Niveau 2 : Faible

Pour le club de :

Catégorie U7 :équipe(s)

Niveau 1 :

Niveau 2 :

Nom/prénom du responsable :

Numéro de téléphone/adresse mail :

Catégorie U9 :équipe(s)

Niveau 1 :

Niveau 2 :

Nom/prénom du responsable :

Numéro de téléphone/adresse mail :

Catégorie U11 :équipe(s)

Nom/prénom du responsable :

Numéro de téléphone/adresse mail :

Catégorie U13 :équipe(s)

Nom/prénom du responsable :

Numéro de téléphone/adresse mail :

Ci-joint, un chèque total de :

Etablir le chèque à l'ordre de « AS Bagé » et le joindre au coupon réponse.

Les chèques ne seront encaissés qu'après la date du tournoi.

A retourner au plus tard le **1^{er} avril** 2025 à :

Adresse mail : as.bage01@gmail.com

Tél : David VILLAIN 06 25 56 49 65 (Secrétaire) ou 07 68 23 33 45 (Responsable Jeunes)

Adresse : 77 Rue du PUTET ,01750 REPLONGES